



Comité de Pilotage Local du site des Étangs de l'Armagnac (FR7300891)

06 novembre 2024

Maison du vignoble Gascogne Armagnac, Éauze

Procès-verbal de la séance



Réunion du comité de pilotage le 6 novembre 2024 à Eauze

Le comité de pilotage local chargé de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs NATURA 2000 (DOCOB) du site des *Étangs de l'Armagnac* s'est réuni le mercredi 06 novembre 2024 à 10h30, à la Maison du vignoble Gascogne Armagnac, à Éauze, sous la présidence de Michel GABAS, maire d'Éauze et président du PETER Pays d'Armagnac.

Monsieur Gabas, président du comité de pilotage ouvre la séance. Il évoque d'abord les retards de paiement pris par l'autorité de gestion sur les animations Natura 2000. Aucun paiement n'est fait ni programmé pour l'année 2023. Il souligne que ce cumul de retard de paiement a un fort impact sur la gestion comptable du PETER Pays d'Armagnac.

Pour les bonnes nouvelles, il souligne l'esprit coopératif sur l'animation Natura 2000, le travail mené entre les différents sites Natura 2000 de l'Armagnac qui ne s'arrête pas aux frontières administratives en prenant comme exemple le travail mené avec les différents CLAE. Il souligne également l'acquisition de sites à enjeux pour la biodiversité par plusieurs associations naturalistes.

Avant la présentation de l'ordre du jour, il propose un tour de table.

Monsieur Poinsignon (Secrétaire Général de la sous-préfecture de Condom) remercie pour l'invitation à ce COPIL, sujet qui lui tient personnellement à cœur.

Etaient présents :

Cf. feuille de présence en annexe

Excusé : Nature En Occitanie, Aurélie BELVEZE (ADASEA du Gers, LIFE Coteaux Gascons), Eric CADORE (Conseiller régional et élu référent pour le site N2000 Etangs d'Armagnac), Alexandra ANGELIAUME-DESCAMPS, Chambre d'Agriculture, Michel LARTIGOLLE, Isabelle TINTANE, Commune de Gabarret.

La présentation est également disponible en annexe.

L'ordre du jour :

- 1. Bilan de la Région Occitanie en tant qu'autorité de gestion**
- 2. Bilan de l'animation Natura 2000 - 2024**
 - Bilan de la gestion administrative (PETR Pays d'Armagnac)
 - Bilan des actions de l'année (ADASEA-CNPF-CPIE)
- 3. Perspectives 2025**
- 4. Échanges**

1- BILAN DE LA REGION OCCITANIE

Véronica Leon (chargée de projets, service Natura 2000 Région Occitanie) rappelle que la Région Occitanie est l'autorité de gestion pour les sites Natura 2000 terrestres depuis le 1^{er} janvier 2023. Elle est en charge des sites gersois et haut-garonnais. Elle entend les difficultés financières rencontrées par les collectivités que la Région rencontre également mais la Région a dû faire des choix de priorisation sur les versements des subventions (investissements pour les jeunes agriculteurs et les exploitations agricoles) et espère que les retards seront rattrapés rapidement.

Avant de passer au bilan, Sabrina Meunier rappelle l'organisation de l'animation, de la gouvernance du site Natura 2000 (cf diapo 3 et 4) et des missions des animateurs. Le PETR réalise la gestion administrative et financière, anime la gouvernance du site (COPIL) et assure quelques jours d'animation. Véronica Leon indique qu'un travail en collaboration État Région est mené depuis le transfert de compétence. L'État intervient toujours sur les sites Natura 2000 et notamment pour les évaluations d'incidences.

2- BILAN D'ACTIVITE DE L'ANIMATION NATURA 2000 EN COURS

Bilan de la gestion administrative

Contrairement à d'autres Régions, la Région Occitanie a fait le choix de financer à 100 % l'animation Natura 2000 (Région 20% et FEADER 80%) mais les paiements n'ont pas encore eu lieu.

Hugo Girard (animateur du site Natura 2000, ADASEA du Gers) rappelle les caractéristiques du site Natura 2000 et ses enjeux de conservation.

Bilan des actions de l'année

La contractualisation et les suivis/évaluations

Il rappelle les différents outils d'engagement et de contractualisation du dispositif Natura 2000.

Sur le volet de la contractualisation agricole (MAEC), l'année 2024 était une année avec peu de contrat de qui arrivaient à leur terme (2019-2024) donc seulement 2 contrats avaient été prévus. Un seul a été réalisé pour 2,27 ha de prairies engagées (déjà engagées sur la programmation précédente). Toutefois, l'ensemble de l'enveloppe commune (Etangs de l'Armagnac et Réseau hydrographique du Midou et du Ludon) a été consommée (9300€ sur 8250€). La demande était plus importante sur le Midou Ludon.

Avec pratiquement un quart de la surface agricole du site engagée, la contractualisation est similaire aux sites Natura 2000 Vallée et coteaux de la Lauze et Coteaux du Lizet et de l'Osse. Sur le reste de la SAU, 25% sont déclarés en jachère, boisement sur ancienne culture et les différentes bandes enherbées. Et 50% restant sont des grandes cultures.

Philippe Duzet (Directeur du PETR Pays d'Armagnac) souligne également que l'enveloppe limitée pour les MAEC, 50% de ce qui avait été demandée, limite le taux de contractualisation.

Pour les autres types de contractualisation (contrat Natura 2000 et charte), pas de changement par rapport à l'année 2023.

La nouvelle programmation MAEC (2023-2027) a ajouté une formation obligatoire dans les 2 ans après la souscription à une MAEC. La première formation proposée aux agriculteurs engagés en 2023 et 2024 a été réalisée à Manciet, le 24 octobre.

Plusieurs suivis ou études sont réalisés sur le site Natura 2000, sur des parcelles engagées en MAEC pour évaluer leur mise en place, des études sur la fritillaire pintade (espèce protégée) menée par le Conservatoire Botanique Nationale Pyrénées Midi-Pyrénées, le laboratoire GEODE, ...

La sensibilisation

Une soirée cinéma a été organisée pour la Journée Mondiale des Zones Humides, le 2 février à Éauze, avec la diffusion du film « L'appel des libellules » avec la participation d'une animatrice de la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides du Gers et de l'animatrice Natura 2000 de la Gélise, illustrant la coopération intersites.

Élodie Carré (CPIE32) a poursuivi en présentant les différentes animations scolaires, loisirs et grand public réalisées en 2024 avec des formats, des supports différents et adaptables à tous les publics.

Les sites gérés par...

Le Bois du marais avait déjà été l'objet de discussion lors du COPIL précédent pour sa richesse floristique et faunistique ainsi que pour la présence d'une vieille forêt. La parcelle concernée d'environ 9 ha a été acquise ce début d'année par Nature en Occitanie notamment avec des financements du Conseil Départemental.

Florent Nonon (CNPf) rappelle ce qu'est une vieille forêt. Elle présente un peuplement qui n'a plus fait l'objet d'interventions depuis plusieurs dizaines d'années et qui possède des critères de maturité avec notamment la présence de gros bois (>40 cm) et de très gros bois (<70 cm) vivants et morts sur pied et au sol. La diversité des espèces présentes est également très importante. Les vieilles forêts de plaine s'avèrent d'une rareté absolue sur le département, soit seulement 0.25 % de la couverture boisée.

Il rappelle également que l'ADASEA et le CNPF ont déjà mené des actions sur ce massif avec la mise en place d'un contrat forestier dans le cadre de Natura 2000 afin de préserver pour 30 ans, un îlot de senescence de 2ha10 et 52 vieux arbres isolés sur une parcelle de 5 hectares.

Des échanges et des propositions de gestion et de contrats Natura 2000 ont également réalisés auprès de la chaîne thermique du soleil et d'autres propriétaires. Ces actions seront à poursuivre en 2025.

Nicolas Bernadico (CD32) présente les différentes actions menées sur l'Espace Naturel Sensible de l'étang du Moura : mise en place d'un pâturage ovins caprins, animation auprès du lycée d'Aignan et de l'école de Nogaro. Le projet de curage de l'amont de la vanne de vidange est toujours en réflexion (devis élevé et restriction budgétaire). Le Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi Pyrénées a fait une visite sur place pour étudier si une récolte des graines de prairies de l'ENS était possible pour valoriser en végétal local.

Il signale également plusieurs cas de mortalité (environ 20 carpes et 10 brochets) au mois d'octobre dont la cause n'a pas été identifiée.

L'étang de la Hitère, visité l'an passé lors du COPIL, a été acquis par le CEN Occitanie au printemps. Margot Delrieu (CEN Occitanie) présente les premiers grands axes de travail : sécuriser la préservation de l'étang et de ses milieux annexes, maintenir la vocation piscicole (commodat avec Mr Faget), utiliser le site pour la sensibilisation et mettre en conformité l'étang. Des premières réflexions doivent être menées sur le relargage direct des sédiments dans le cours d'eau en aval lors des vidanges, la présence d'espèces exotiques envahissantes. En 2025, des inventaires floristiques et faunistiques seront menés et permettront de rédiger un plan de gestion.

Formation des animateurs CLAE

Sabrina Meunier revient également sur un temps fort de l'animation 2024 qui a été la mise en place de formation à destination des animateurs/directeurs de CLAE du PETR Pays d'Armagnac et du Midou Ludon landais (encore un exemple de coopération intersites) sur « animer dehors » et monter en compétence sur la biodiversité du territoire.

Ces formations viennent compléter les animations ponctuelles que peuvent mener les animateurs Natura 2000 auprès des enfants. La montée en compétence d'un animateur CLAE permet de sensibiliser tout au long de l'année et un plus grand nombre d'enfants.

Le retour sur ces 2 demi-journées est très positif de la part des animateurs ayant participé mais également de leur direction. Pour 2025, une réunion est prévue en début d'année pour reprogrammer ces formations avec peut-être une évolution des formats ou des contenus suivant les envies et besoins des CLAE.

3- PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 est une année importante pour la contractualisation des MAEC, 16 agriculteurs termineront leurs engagements et seront potentiellement à renouveler, plus de nouveaux agriculteurs qui pourront souscrire à des MAEC. Bien sûr tout cela sera déterminé par l'enveloppe allouée par la DRAAF au territoire.

Hugo Girard précise que l'enveloppe demandée a été augmentée par rapport à ce qui avait été notifié en 2022, car les enveloppes ont été bien respectées les années précédentes et que nous espérons pouvoir bénéficier d'une rallonge de l'enveloppe.

Sabrina Meunier présente la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales et de la démarche mise en place : réunion avec les 8 communes concernées sur le PETR Pays d'Armagnac dont 2 sur le site Natura 2000 Étangs de l'Armagnac, proposition d'un catalogue d'actions communales ou collectives que pourraient financer la dotation. Un plan d'action a été défini pour l'année 2025. Les animateurs Natura 2000 se tiennent disponibles pour échanger et accompagner les projets lorsqu'ils concerneront Natura 2000.

2025 est la dernière année du marché en cours pour l'animation Natura 2000. Philippe Dudez explique les réflexions du PETR sur la préparation d'une feuille de route pour la préservation des milieux naturels pour 2026. Le PETR a maintenant l'expérience de 2 fois 3 ans de gestion du dispositif Natura 2000. Le cahier des charges de l'animation Natura 2000 est très fermé autour de missions précises avec des moyens financiers qui existent mais qui ont plutôt tendance à se réduire. Il y a besoin d'une diversification des outils et des sources de financements.

4- ÉCHANGES

Sylvain Karimjooy (Syndicat Mixte Bassin Versant Midour Douze) évoque les travaux sur la Douze au niveau du Moulin de Marguestau. Depuis de nombreuses années des travaux étaient prévus pour changer les ouvrages d'art (ponts) non adaptés aux forts débits. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Département et le syndicat mixte du bassin versant Midour Douze a encadré la renaturation de cours d'eau. Les travaux ont eu lieu entre juillet et octobre, il reste encore quelques aménagements à réaliser.

Bruno Sirven (Arbre et Paysage 32) ajoute qu'il y a besoin de laisser plus de place au vivant et à la biodiversité. La limitation de la gestion apportera des économies de temps et d'argent. Il est nécessaire d'avoir une stratégie territoriale, les collectivités doivent avoir des pratiques exemplaires sur la gestion des ripisylves, des voiries, ...

Monsieur POINSIVON réagit et approuve le plaidoyer du Directeur du PETR sur la recherche de cohérence entre les différentes actions du Pays d'Armagnac et la nécessité de disposer de moyens appropriés.

Le président du COPIL clôture la réunion du comité de pilotage.

Annexes

Diaporama du COPIL Natura 2000 du 06 novembre 2024

Liste des participants

Annexe – feuille de présence



Site NATURA 2000 Étangs de l'Armagnac

COMITE DE PILOTAGE LOCAL
LE 06 NOVEMBRE 2024 À ÉAUZE



FEUILLE DE PRESENCE

Nom Prénom	Structure/Qualité	Adresse électronique	Signature
POINSIGUON Fridine	SC sous-préfecture COMBOU	fridine.poisignon @ges.pouv.fr	
GABAS Michel	Président du Comité de Pilotage NATURA 2000	michel.gabas@wanadoo.fr	
LIBERTINI Lionel	Président Comité Pilotage NATURA 2000 CEUSE	libertini@wanadoo.fr	
HELESCHWITZ Deborah	Animatrice N2000 Gélise. AC	deheschwitz@ albertcommunaute.fr	
NONON Florent	CNPF Occitanie Antenne 32	Florent.nonon@cnpf.fr	
VETTON Claude	Mairie Campagne d'Armagnac	mairiecampagnedarc@ wanadoo.fr	
DELAIEU Margot	CEN OCCITANIE chargée de gestion écologique	margot-delaiou @cen-occitanie. org	
RENAUD Jean Pierre	Saint Hubert ÉAUZE	JPR 32800 @orange.fr	
BARBEAU Christelle	DDTM 40 Service Nature et Forêt	christelle.barbeau @landes.gouv.fr	

SIRVEN Romo
KARIMBOY Sylvain

Arnaud Puyssé 32
SITBU Midou-Dorge

siob.midoudorge@orange.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

FOUILLE Maëlle

SHOGA

maëlle.fouille.oga@gmail.com

FEUILLE DE PRESENCE

Nom Prénom	Structure/Qualité	Adresse électronique	Signature
NEUVIER Sabine	Ch. de mission		
GIRAARD Hugo	ADASEA du Gers Animation N2exo		
CARRÉ Elodie	CPIC Pays Gersois coordinatrice et éducatrice		
DUDEZ Philippe	Directeur PETR du Pays d'Armagnac		
Blanquart-Léa Léa	Chargée mission PTGE Midi-Pyrénées, volet agricole Institut ADAM		
LEON Veronique	Région Occitane		
FERNANDEZ Pauline	Candidate Foncier Safer Gers		
CAPDEPONT Pierre	Maire de Manciet		
BERNADICOU Nicolas	CD 32 Technicien ENS	m.bernadicou@gers.fr	

SEGUN
TRISTAN

JA 32

tristan.jegun@gmail.com

